



**Besoin d'un conseil,  
d'une information ?**

Une oreille est  
à votre écoute :

01.53.58.58.38

[ile-de-france@lpo.fr](mailto:ile-de-france@lpo.fr)



**Envie de participer à  
une sortie nature gratuite ?**

Consultez le programme sur notre site internet

<http://ile-de-france.lpo.fr/>



ÎLE-DE-FRANCE

**Une observation  
d'oiseau ?**

Inscrivez-la sur

[www.faune-iledefrance.org/](http://www.faune-iledefrance.org/)



# Vous aussi, protégez la nature de votre région !

Devenez adhérent

Faites un don

Inscrivez votre jardin ou balcon  
comme Refuge LPO

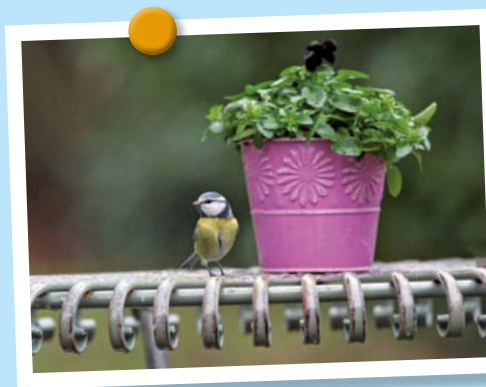
Devenez bénévole

Abonnez-vous à nos revues

( L'OISEAU Mag, Rapaces de France, L'OISEAU Mag Junior)

Achetez responsable à la boutique LPO

**Rendez-vous sur [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)**



**Antenne LPO Île-de-France**

62 rue Bague 75015 Paris

01.53.58.58.38

[ile-de-france@lpo.fr](mailto:ile-de-france@lpo.fr)

<http://ile-de-france.lpo.fr/>



ILE-DE-FRANCE



Découvrir et protéger la nature  
**en ÎLE-DE-FRANCE**



**PROTÉGER**



**SENSIBILISER**



**CONSEILLER**





La **LPO** (Ligue pour la Protection des Oiseaux) créée en 1912, est aujourd'hui en France l'une des premières associations de protection de la nature. Grâce à son important réseau national, l'association est présente dans 20 régions dont l'Île-de-France.

La **LPO en Île-de-France, c'est :**

- 6 000 adhérents et 200 bénévoles
- 900 refuges LPO
- plus de 500 oiseaux blessés orientés vers les centres de sauvegarde
- 400 animations par an auprès des scolaires et du grand public



## NOS 3 GRANDES MISSIONS



### PROTÉGER LA NATURE

Réalisation d'inventaires de la faune et de la flore. Accompagnement des collectivités et des entreprises dans la gestion de leurs espaces verts : incitation des citoyens à devenir acteurs pour protéger la nature : Refuges LPO, enquêtes participatives grand public... Contribution aux enquêtes naturalistes nationales.



### SENSIBILISER LES PUBLICS

Organisations et animations de sorties pour découvrir la nature de la région. Animations auprès des scolaires et des centres de loisirs. Organisation de conférences thématiques. Participation à des événements nationaux (Fête de la nature, Nuit de la chouette...). Présence sur des manifestations locales (fêtes de villages, foires et salons).



### CONSEILLER LES PUBLICS

Accompagnement des particuliers dans leurs démarches lors d'un constat d'atteinte à l'environnement. Conseils lors du recueil d'oiseaux blessés (premiers gestes et transport vers un centre de sauvegarde). Informations sur le nourrissage des oiseaux en période de grand froid.